



COALITION  
BURUNDAISE  
DES DÉFENSEURS  
DES DROITS DE  
L'HOMME  
CBDDH

## **DECLARATION DE SOUTIEN A GERMAIN RUKUKI, DEUX ANS APRES SON INCARCERATION ILLEGALE**

### **LIBEREZ RUKUKI ! SA DETENTION EST ILLEGALE !**

Ce 13 juillet 2019, Germain RUKUKI, membre de l'Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture « ACAT » vient de passer deux ans en détention illégale.

La coalition burundaise des défenseurs des droits de l'homme « CBDDH », tient à rappeler que son procès a été entaché de beaucoup d'irrégularités depuis l'instruction du dossier jusqu'aujourd'hui. Germain RUKUKI a été mis en prison sur base de graves fausses accusations telles que : l'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat, la rébellion, l'assassinat, la dégradation des biens publics et la tentative de renverser les institutions démocratiquement élues sans preuve matériel, ce qui lui a valu une peine de 32 ans de prison ferme.

Pendant sa détention, ce défenseur des droits de l'homme a subi une série de persécutions telles que : des audiences remises à des dates non précises sans aucune explication, la sortie forcée de l'hôpital par le médecin sans attendre la guérison de ses blessures après un accident en violation de la déontologie médicale et enfin, la disparition organisée de son dossier aux mains de la cour d'appel de NTAHANGWA.

De ce qui précède, la CBDDH ;

- Condamne la détention illégale et la procédure irrégulière dont Germain Rukuki est victime ;
- Demande au Gouvernement du Burundi :
  - De garantir à Germain Rukuki le droit à un procès équitable en lui soumettant une procédure judiciaire régulière ;
  - De libérer Germain Rukuki et lui payer une réparation pour les persécutions subies depuis son arrestation en juillet 2017 ;

- De garantir aux défenseurs des droits de l'homme le droit d'exercer librement leur travail en toute sécurité ;
- Encourage les défenseurs des droits de l'homme à rester fermes dans leur mission de protection des droits humains ;
- Exprime son soutien et sa solidarité envers Germain Rukuki.

Fait le 13 juillet 2019.

Pour la CBDDH

Vital NSHIMIRIMANA

Président